

TRI DES DÉCHETS

Le tri des déchets, c'est l'affaire de tous !

Roannais Agglomération se charge de la collecte de vos emballages et de vos papiers devant votre domicile.

Des points d'apports volontaires sont à votre disposition pour trier le verre et le textile.

Pour les foyers ne pouvant pas être équipés en bac à couvercle jaune, des points tri sont à votre disposition pour trier vos emballages et vos papiers.

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Sélectionnez ci-dessous votre calendrier de collecte ou utilisez le formulaire sur le portail iCitoyen.

+ JE SOUHAITE CONNAÎTRE MON JOUR DE COLLECTE



TÉLÉCHARGER MON CALENDRIER



TÉLÉCHARGER RÈGLEMENT DE COLLECTE



Roannais Agglomération avait envisagé la mise en place du contrôle d'accès à ses 4 déchèteries à compter du 15 avril 2024. Au vu du nombre important de demandes effectuées, de nombreux foyers n'ont pas encore reçu leur badge ou leur QR code. Afin d'éviter toute perturbation pour les usagers, **les barrières des déchèteries resteront ouvertes au-delà du 15 avril 2024. La date de fermeture sera communiquée ultérieurement.**



Depuis mai 2023, les **collectes de déchets ménagers** prévues un **jour férié et les jours suivants** de la semaine



COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?



Triez le verre et gagnez des bons d'achats !

+ EN SAVOIR PLUS

sont toutes **décalées d'une journée.**

Exemple : La collecte du vendredi passera dans ces cas-là le samedi



TÉLÉCHARGER

+ TOUTES LES PUBLICATIONS



Memo tri des déchets - 2023

 **TÉLÉCHARGER** | (.PDF 2,6 MB)

Le tri se simplifie :

Dans la poubelle à couvercle jaune, vous pouvez mettre tous les déchets suivants



- Les papiers : journaux, magazines, prospectus,...
- Les emballages ménagers en plastique : bouteilles, bidons et flacons en plastique, pots de yaourt en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène,...
- Les emballages ménagers en acier et en aluminium : boîtes de conserve, canettes en aluminium, bouteilles de sirop, barquettes en aluminium,...
- Les cartonnets et briques alimentaires : brique de lait, brique de jus d'orange, boîte de céréales,...

En vrac, sans sacs et bien vidés.

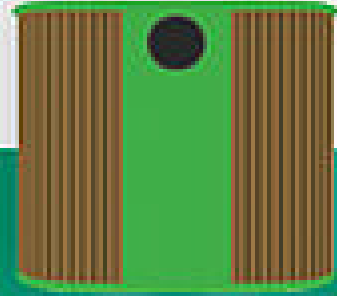


Attention : les **emballages en verre ne vont pas dans la poubelle à couvercle jaune**. Ils sont à déposer au point tri.

Vert

Vert

=



Verre



POTS ET BOCAUX EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux
et flacons de parfum
en verre

Pots et bocaux en verre :

- › bouteilles
- › pots
- › bocaux
- › flacons de parfum

**Textiles, chaussures,
linges de maison**



Plus de 70 conteneurs spécifiques destinés aux Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) sont installés vers les points tri les plus fréquentés de l'agglomération. Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire. Tout est placé dans un sac bien fermé.

En fonction de leur état, les TLC triés sont soit réutilisés, soit recyclés.

L'agglomération a retenu le Relais Bourgogne, entreprise à but socio-économique, membre d'Emmaüs, et spécialisée dans cette filière, qui sera en charge de la collecte et du traitement de ce nouveau flux. Pour trouver le plus proche de chez vous, reportez-vous à la carte disponible sur le site de **Refashion**.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux



Un éco-organisme appelé DASTRI a été créé pour organiser la filière d'élimination de ces déchets. Dès à présent, toutes les pharmacies fournissent gratuitement les boîtes jaunes.

Sur le territoire de l'agglomération, 34 officines les collectent.

Comment valoriser ses déchets en les triant ?

En savoir plus sur [le site de l'ADEME](#) via la valorisation du tri sélectif des déchets.

En période de Covid-19, il est important de respecter les gestes barrières lors de votre venue à la déchèterie.

Selon CERES, le transport du lieu de collecte des déchets jusqu'au lieu de traitement de ces derniers génère plus de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, liées au traitement de tous les déchets, d'où l'importance pour chacun **de réduire son empreinte écologique** au niveau de l'environnement.

Pour toutes vos questions et démarches, un seul numéro

 **N° Vert** **0 800 17 34 50**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 non-stop et
le vendredi de 8h00 à 12h00.



